

APPEL DE CANDIDATURES

ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA PRÉVENTION DU SUICIDE

Le conseil d'administration de l'ACPS est présentement à la recherche de candidatures pour deux nouveaux postes d'administrateurs à compter d'octobre 2011 dont l'un est un mandat de 2 ans et l'autre, de 4 ans. Les responsabilités des membres du Conseil d'administration incluent les suivantes :

1. Assister aux réunions ordinaires (par appel conférence ou vidéo conférence) du Conseil d'administration de l'ACPS, qui durent environ 2 heures chaque. Le conseil se réunit au moins huit (8) fois par année. Être joignable directement entre les réunions du conseil par courriel et par téléphone.
2. Démontrer du leadership au sein des comités du conseil d'administration. On s'attend à ce que chaque membre du Conseil d'administration agisse en tant que membre actif et assidu d'au moins un comité. Pour ce faire il faut assister à un certain nombre de rencontres par année en plus du temps alloué aux tâches individuelles liées à ce comité. Les comités actuels sont les comités des communications, de la recherche, du développement de fonds, des survivants et exécutif.
3. Se préparer d'avance pour la formation en prise de décisions et en élaboration de politiques aux réunions du conseil; prendre la responsabilité de s'informer des principaux dossiers avant la réunion.
4. Revoir de façon responsable les recommandations des comités présentées au conseil et agir en conséquence.
5. Participer à la retraite annuelle sur le développement et la planification qui se tient habituellement en octobre, avant l'Assemblée générale annuelle.
6. En règle générale, utiliser ses compétences personnelles et professionnelles, ses contacts personnels et professionnels ainsi que ses connaissances pour l'avancement de l'ACPS.

Présentement, le Conseil de l'ACPS est constitué d'un groupe divers d'individus – des prestataires de services, des chercheurs, des administrateurs, des décideurs et des survivants, représentant plusieurs régions du Canada, y compris la Colombie-Britannique, l'Alberta, le Manitoba, l'Ontario, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et le Québec. Nous encourageons des candidatures en provenance de Terre-Neuve et Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Saskatchewan, du Yukon, du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest afin d'améliorer la représentativité régionale au sein du conseil. Nous invitons également ceux et celles qui sont intéressés à soutenir la cause de la prévention du suicide et à fournir leur expertise professionnelle et personnelle à un organisme coordinateur dans les secteurs suivants :

- Collecte de fonds (tant les professionnels que ceux et celles ayant l'influence nécessaire pour ce faire)
- Gestion organisationnelle et financière
- Planification stratégique et à long terme

Toutes les candidatures doivent être accompagnées d'une lettre présentant le travail du candidat en matière de prévention du suicide ainsi qu'un **texte de 100 mots envoyé par courriel** au sujet du candidat, à inclure au bulletin de vote, et une lettre de la part de la personne qui propose ce candidat. **Veillez inclure l'adresse postale du candidat, son courriel ainsi que son numéro de téléphone et de télécopieur.** Vous trouverez ci-joint la liste des membres actuels du conseil d'administration.

CANDIDATURES 2011

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROPOSÉ(E) PAR :

NOM _____

ORGANISME _____

ADRESSE _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV. _____ P.C. _____

TÉL. _____ TÉLÉC. _____ COURRIEL _____

Les candidatures doivent être reçues au plus tard le 30 mai 2011

ENVOYER PAR TÉLÉCOPIEUR OU PAR COURRIEL À :

COMITÉ DES ÉLECTIONS DE L'ACPS

870, avenue Portage, Winnipeg, MB R3G 0P1 TÉLÉCOPIE : (204) 772-7998

COURRIEL : casp@casp-acps.ca